

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 20

Artikel: Un avantage de la peine de mort
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

miner à pied. La nuit était belle ; le *bison* soufflait.

Mais, en soufflant, le bison ouvrait une porte de vigne sur le chemin et la refermait ensuite ; la porte criait sur ses gonds...

Yu ! Yu ! Yu !

— Tiens ; y a par là quelqu'un qui ricane.

— Pas plus ; pas une âme.

Yu ! Yu !

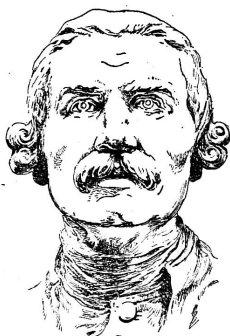
— Tiens, je dis, moi, qu'y se fiche de nous.

— Qui ça donc ?

— Lui — là — tiens — attrape — ah ! mon té !

La porte venait de s'ouvrir sur le chemin en faisant Yu ! Yu ! L'ancien Suisse s'était élancé dessus en assénant un vigoureux coup de poing, et il y laissa la peau des articulations de quatre doigts.

Coulez, vins précieux d'Epesses...



Pourquoi Davel a une statue. — Il n'est pas donné à chacun d'être fort en histoire. La veille de l'inauguration du médaillon de Davel, à Cully, des étrangers arrivaient en voiture devant le château de Lausanne et s'arrêtaient devant la statue du major.

— Qu'est-ce qui a valu à cet officier l'honneur d'être coulé en bronze ? demandèrent-ils au cocher.

Celui-ci demeura un instant perplexe, puis, remarquant les bottes de Davel, il déclara d'un ton convaincu : « Il était dans la cavalerie. »

On bon meti.

Po roudeu, Pierro Nicliasoutze étai on fin roudeu et po larro, eh bin ! l'étai assebin on rido larro. D'ailleu, on ne pào pas titre granteneto, quemet Cain « errant et fugitif sur la terre », à cein que dit lo catsimo, sein veri ào larro et ào robàret. D'à premi travaillive encora on boquenet, ma bin pou ; craio que sa chòse se sarài veinlià asse tchè que dau radioume que diant que l'è encora plieie tchè que lo fin l'annaie de la misère. L'amàve prào raguellhi, fotemassi tsi lè cabartiers, po cein que n'ètài pas tráo llien po medzi sa dzornà. Ein aprì, la maladi l'avài prài : onna dròta de maladi que l'ai fasài veri lè conte ein travè quand sè voliàve cllinna, mà que ne l'ai gravàve pas de lèva lo càodo. Adan, viquessa d'ermonne et sè contèintàve de cein que lè retse l'ai baillivant.

Petit z'à petit, tot parài l'avài trovà pènabllio de mendèi lè quòque courtse que l'ai failai. S'ètài met à preindre li-nimo tot cein que l'ai fasài einvià ; l'ai tsaillessài rein quie : pan, tomma, botoilles, erdzeint, tot l'ai passàve, tant qu'à la fin fut eimpougnì pè dái gendarme que lo reduisirant à la gabioula po cein que l'avài robà à onna faire on lincou... que l'avài onna modze ào bet.

Ma fài, Pierro Nicliasoutze passà devànt lo tribunat et sein lo mein de dize-houit mài que l'eut à fère à la Granta màison, vo sède, ein delé dau cabaret à Ferdinand L'ai avài pas à renasquà, l'a bo et bin falii l'ai allà. L'ai ètà

pas pi tráo mau, lo sèlào ne l'ai soupiàve pas lè pelion ; mà quand on l'ai avài demandà se n'avài pas einvià d'appreindre on meti, quemet l'è la mouà lè, s'ètài fotu ein colère :

— Na, que dinse l'avài repondu, l'è tráo pènabllio.

— Vo faut portant bin fère ouie pè ce, sein quie vo sarài tota la dzorna ào croton. Qu'è-te que vo pllièrài ?

— Eh bin ! voudri gardà lè vatse ein tsamp. — Vá, et pu prau su que foudrà on'hommo po vo gardà assebin. Vo n'ite rein dèfecilo ! Ne badenà pas. Ai-vo on autr'idée ?

— Oi, ma l'è vo que vo ne voudrà pas.

— Ma que chechet. Qu'è-te ?

— Voudri titre poustellion, po portà lè papà pè lè màison.

— Quàisi-vo, bambioule ! Quand vo dio que vo ne dussa pas sailli d'ice. Mà, du que vo n'ai min de meti, vo dèvetràj profità po ein apprendre ion.

— Min de meti ! min de meti ! so fà lo larro, vo m'eimbèta vo, que n'è min de meti ! Ein avè on prào bon, bàogro, et que m'arài prào rapportà, se on mè l'avài laissi fère.

MARC A LOUIS.

Un avantage de la peine de mort.

Lors d'une exécution capitale dans notre canton — l'une des dernières — il faisait une pluie torrentielle. De la prison au lieu du supplice, le chemin était long.

Marchant à côté du bourreau, le condamné lui dit, un moment :

— Quel fichu temps tout de même ! Hein ?

— Vous avez bien de quoi vous plaindre, vous ; moi, y faudra encore que je revienne !

De Cully à Forel s. Cully.

Les habitants de Cully et lieux circonvoisins étaient depuis longtemps en instance auprès de la Direction des postes, pour obtenir que l'on veuille bien affecter une voiture à deux chevaux au service postal entre Cully et Forel.

La Direction a fait droit enfin à cette juste requête ; le service à deux chevaux a été joyeusement inauguré il y a deux semaines.

— Vous comprenez, nous disait, l'autre jour, un des intéressés, en nous annonçant la bonne nouvelle, ça ne pouvait plus aller. Pensez-vous, qu'une fois, pour monter à Forel, où ma femme était en séjour chez une cousine, j'ai dû prendre le bateau pour Ouchy. A Ouchy, j'ai pris le funiculaire pour Lausanne ; sur Saint-François, j'ai attrapé le tram de la Sallaz, et, là, je suis monté dans le chemin de fer du Jorat. C'est pis que pour aller à Pékin.

A la fontaine de Jouvence.

Pour avoir un joli teint clair, il faut se laver la figure matin et soir avec de l'eau chaude et un savon de bonne qualité, qu'il faudra toujours bien rincer avant de le faire sécher. Il faut en outre manger modérément, éviter les mets indigestes, le thé trop fort, le café et l'alcool.

Le borax en poudre est un remède simple pour les personnes qui ont la peau trop grasse. Le soir, il faut bien se laver la figure, puis, lorsqu'elle est bien sèche, la poudrer avec du borax. Le même traitement, après des exercices fatigants au grand air, donnera aussi d'excellents résultats.

Lorsqu'on se lave les mains, il est bon de les frotter avec un morceau de citron, car le jus de citron nettoie et adoucit la peau. On emploie quelquefois le jus de citron étendu de moitié d'eau pour enlever les taches de rousseur, mais c'est un remède qui peut donner naissance à des éruptions qui couvriraient toute la figure.

* Cachot.

Passe-temps.

Nous n'avons reçu que trois réponses justes pour notre charade du 16 avril, dont le mot est *Château*. La prime est échue à M. Guerraz, Solitude 12, Lausanne.

La solution du problème publié dans notre numéro du 30 avril est : 1^{re} année, fr. 9,000 ; 2^e année, fr. 11,000 ; 3^e année, fr. 12,885 ; 4^e année, fr. 10,000 ; 5^e année, fr. 11,145. Total, fr. 54,000. — Quatorze réponses justes. La prime est échue à M. Jean Pavillard fils, La Rosiaz sur Lausanne.

Logogriphe.

Je suis avec ma tête un sujet d'espérance
Lorsque mon possesseur me contemple joyeux.
Et cependant je puis suivant la circonstance
Ne pas réaliser son espoir et ses vœux.
Sans ma tête je suis un mot qui déshonore,
Celui qui le mérite un terme de mépris.
Mais si vous m'amputez de deux membres encore
Je suis un idéal, un titre dont s'honore
Tout cœur bon, délicat et de l'honneur épris.

Tout lecteur du « Conteur » a droit au tirage au sort pour la prime.

OPÉRA. — Nous avons eu mardi, une très brillante représentation de *Werther*, de Massenet, avec le concours de M. *Léon David*, de l'Opéra comique, premier ténor. Puis, mercredi soir, *Thaïs*, en représentation populaire. — Hier soir, enfin, avec le concours également de M. L. David, *L'attaque du moulin*, de Bruneau. Un certain nombre de membres du Chœur d'hommes avaient bien voulu renforcer les chœurs. Cette soirée a été un nouveau et très grand succès pour nos artistes.

Il ne faut point oublier que la saison finira les premiers jours de juin ; le nombre des représentations est par conséquent très limité. Qui donc oserait dire qu'il n'a pas été à l'opéra, avec une troupe comme celle que nous avons ?

KURSAAL. — Six attractions, nouveaux débuts, *Les Bengalis*, nains excentriques. *Noblett*, vous savez bien, *Noblett*. N'y manquez pas, vous en auriez un éternel regret.

THÉÂTRE DU PEUPLE. — *L'Araignée*, drame anti-alcoolique en cinq actes, par M. Walter Biolley.

Ce n'est jamais une soirée perdue que celle où il nous est permis d'écouter une œuvre morale, fortement colorée, pleine des intentions les meilleures ; d'entendre un plaidoyer virulent contre les méfaits de l'alcoolisme, écrit avec toute l'ardeur, la conviction et la sincérité d'un homme qui lutte, avec toutes les forces de son âme, contre une des plaies de notre société. Bien que certaines scènes puissent être outrées, bien que le drame manque parfois d'action ou se perde en des longueurs, bonnes seulement à illustrer la thèse de son auteur, le beau frisson d'horreur vous laisse une impression pleine de conviction. Il faut dire à M. Biolley : Vous avez fait une œuvre bonne, parce qu'utile ?

Bien jouée par les jeunes artistes du théâtre populaire, il faut grandement féliciter M. Borgeaud de sa vaillance et de la chaleur qu'il a apportée dans la scène réaliste du délirium tremens. H. Th.

Ce soir, samedi, deuxième représentation de *L'Araignée*.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

VINS DE VILLENEUVE

MÉDAILLE D'OR, GENÈVE 1896
MÉDAILLE D'ARGENT, PARIS, 1900

EMILE MONNET, LAUSANNE

KURSAAL

Relâche lundi et mardi.

Troupe entièrement nouvelle
6 ATTRACTIONS 6

Dimanche, à 3 heures, MATINÉE

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.